

Fonds d'investissement climatiques

SCF/TFC.8/3
24 octobre 2011

Réunion du Comité du SCF
Washington
3 novembre 2011

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES PROGRAMMES CIBLES DU SCF

Projet de décision du Comité du SCF

Le Comité du SCF, ayant examiné le document SCF/TFC.8/3 intitulé *Rapport sur l'avancement des programmes ciblés du Fonds climatique d'investissement stratégique*, se félicite des progrès accomplis dans le cadre des trois programmes ciblés : FIP, PPCR et SREP.

I. INTRODUCTION

1. Ce rapport dresse un bilan global de l'avancement des programmes du SCF depuis le dernier rapport en date de juin 2011. Durant la période couverte par le rapport, des progrès considérables ont été enregistrés dans tous les programmes en termes de lancement et/ou d'achèvement du processus de programmation nationale qui s'est soldé par l'adoption de plans d'investissement et la préparation de projets et de programmes.

2. Les gouvernements et les BMD mettent tout en œuvre pour assurer : i) que les investissements prioritaires sont identifiés et élaborés à partir des cadres de développement national, ii) que les résultats tangibles sont mesurés, iii) que les organisations de la société civile sont associées aux programmes et y contribuent activement, en particulier que les peuples autochtones (le cas échéant) participent à l'élaboration des plans d'investissement, ainsi qu'à la préparation et à la mise en œuvre des projets, iv) qu'il existe des liens et une compatibilité entre ces efforts et les actions menées ou prévues par d'autres partenaires de développement, et v) que la question de la parité hommes-femmes est prise en compte dans la conception et l'exécution des projets. Grâce au Programme de soutien mondial, les pays accèdent plus facilement aux informations et aux ressources qui les aideront à renforcer leur capacité d'élaboration de programmes et de projets et à échanger nouvelles connaissances et bonnes pratiques.

3. Les Sous-comités du FIP, du PPCR et du SREP examineront le rapport semestriel sur leurs opérations respectives¹. Ces rapports rendent compte de l'avancement des opérations de chaque programme du SCF entre le 30 juin 2011 et le 31 octobre 2011, dressent un bilan des projets pilotes menés dans le cadre de chaque programme du SCF, et fournissent des informations sur le respect du calendrier de réalisation des activités prévues dans les pays pilotes du SCF, en indiquant notamment les risques éventuels de non-respect des dates prévues de soumission des plans d'investissement et des projets et programmes y afférents.

4. Le Comité du Fonds fiduciaire est invité à faire part de ses observations et de ses conseils aux Sous-comités au sujet des progrès accomplis et des questions examinées dans le cadre de chaque programme.

II. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER (FIP)

Formulation de programmes pour les pays pilotes

Approbation des plans d'investissement

5. Au cours de la période considérée, le Sous-comité du FIP a donné son accord de principe aux plans d'investissement du Burkina Faso² et de la République démocratique du

¹ FIP/SC.7/3, Rapport semestriel sur les opérations du FIP, SREP/SC.6/3, Rapport semestriel sur les opérations du SREP, et PPCR/SC.9/3 Rapport semestriel sur les opérations du PPCR.

² FIP/SC.6/5

Congo³. Le montant total de l'aide demandée au FIP à titre de don pour financer ces deux plans représente 90 millions de dollars. Le Sous-comité a donné son accord de principe au plan d'investissement pour le Burkina Faso, sachant que les activités de préparation doivent être élaborées plus avant. Une version modifiée du plan d'investissement sera soumise au Sous-comité. Le Sous-comité a décidé d'approuver un prélèvement à hauteur de 5 millions de dollars sur l'allocation pour le Burkina Faso afin de financer une première phase d'activités de préparation qui éclairera la conception et le choix définitif des investissements au titre du FIP.

Soumission des plans d'investissement

5. La RDP lao et le Mexique ont présenté leurs plans d'investissement au Sous-comité du FIP pour examen et approbation à sa réunion du 31 octobre 2011.

6. Les plans d'investissements pour le Brésil, le Ghana, l'Indonésie et le Pérou devraient être soumis à la fin de 2011 et au début de 2012.

7. Le Ghana fera un exposé sur la préparation de son plan d'investissement à la réunion du 31 octobre 2011 du Sous-comité et entend solliciter l'approbation du Sous-comité par une décision par courrier.

État d'avancement de la mise au point du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

8. Le document de conception du FIP recommande d'établir un mécanisme spécial dans le cadre du FIP pour fournir des dons aux peuples autochtones et aux populations locales dans les pays ou régions pilotes, et de définir les priorités et les principes opérationnels, les modalités de financement, ainsi que les structures de gouvernance dudit mécanisme. À l'issue de vastes consultations avec les peuples autochtones et les populations locales, une proposition a été formulée qui sera examinée par le Sous-comité du FIP à sa réunion d'octobre 2011⁴. Le Sous-comité examinera également un avant-projet de modalités de mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales⁵.

9. Le Sous-comité est invité à approuver le projet de conception et à prendre note des modalités de mise en œuvre proposées dans le document FIP/SC.7/8. Les BMD devraient être invitées, en consultation avec les peuples autochtones et les populations locales, à préparer les propositions de projets et de programmes nécessaires pour que le FIP approuve les financements demandés et que le Mécanisme spécial de dons commence à opérer sur la base du cadre établi.

³ FIP/SC.6/4

⁴ FIP/SC.7/7, Descriptif préliminaire d'un projet de Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

⁵ FIP/SC.7/8, Avant-projet de modalités de mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

Examen de la qualité des plans d'investissement au titre du FIP

10. Lors de sa réunion de juin 2011, le Sous-comité du FIP a examiné le document FIP/SC.6/8, intitulé *Projet de préparation d'examens techniques indépendants des plans d'investissement au titre du FIP*, et s'est dit favorable à l'une des procédures proposées dans le document, mais a demandé que des modifications y soient apportées.

11. Entretemps, des experts techniques ont été identifiés pour examiner la qualité des plans d'investissement pour la RDP lao et le Mexique au moyen de la procédure intérimaire. Chaque examen a été réalisé par deux experts choisis dans la liste d'experts du FCPF, et cette sélection a été validée par le Sous-comité du FIP. Le Sous-comité devrait approuver les modalités définitives de préparation des examens techniques indépendants à sa réunion du 31 octobre.

Réunion du Sous-comité du FIP – 31 octobre 2011

12. La réunion du Sous-comité du FIP, qui doit se tenir le 31 octobre 2011, sera consacrée à l'examen des questions de fond inscrites à l'ordre du jour :

- a) Plans d'investissement pour la RDP lao⁶ et le Mexique⁷ ;
- b) Proposition d'allocation de la réserve au titre du FIP⁸ ;
- c) Projet conceptuel de Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales dans le cadre du Programme d'investissement forestier⁹
- d) Avant-projet de modalités de mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales¹⁰; et
- e) Examen de la qualité des plans d'investissement au titre du FIP¹¹.

III. PROGRAMME PILOTE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES (PPCR)

Approbation des Programmes stratégiques de protection contre les chocs climatiques

13. À sa réunion de juin 2011, le Sous-comité a examiné et approuvé les SPCR du Cambodge, du Mozambique, du Népal, de Sainte-Lucie et de la Zambie. Collectivement, ces pays ont sollicité des ressources d'un montant total de 207 millions de dollars à titre de don et de 159 millions de dollars sous forme de crédits PPCR.

14. Les SPCR de la Bolivie, de la Jamaïque, du Yémen et du programme pour la région des Caraïbes ont été communiqués au Sous-comité du PPCR pour examen et approbation à sa réunion du 2 novembre 2011.

⁶ FIP/SC.7/4, Plans d'investissement pour la RDP lao

⁷ FIP/SC.7/5, Plan d'investissement pour le Mexique

⁸ FIP/SC.7/6, Proposition d'allocation de la réserve au titre du FIP

⁹ FIP/SC.7/7, Projet conceptuel de Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

¹⁰ FIP/SC.7/8, Avant-projet de modalités de mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

¹¹ FIP/SC.7/9, Examen de la qualité des plans d'investissement au titre du FIP

Formulation de programmes pour les pays pilotes

15. La Dominique et Haïti (qui participent au programme pour la région des Caraïbes), ainsi que la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tonga (qui participent au programme pour la région Pacifique et au volet d'activité régional), sont en passe de finaliser leurs SPCR en vue de les présenter en 2012. .

Réunion du Sous-comité du PPCR – 2 novembre 2011

16. La réunion du Sous-comité du PPCR, qui doit se tenir le 2 novembre 2011 sera consacrée à l'examen des questions de fond inscrites à l'ordre du jour :
- a) Politiques et outils des BMD pour l'évaluation de la viabilité de la dette – utilisation dans le contexte du PPCR¹² ;
 - b) Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques : Bolivie¹³ ;
 - c) Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques : Jamaïque¹⁴ ;
 - d) Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques : volet d'activité régional du Programme pour la région des Caraïbes¹⁵ ;
 - e) Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques : Yémen¹⁶ ; et
 - f) Proposition de projet pour le Cambodge – Projet d'amélioration des routes provinciales¹⁷ .

IV. PROGRAMME DE VALORISATION A GRANDE ECHELLE DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES PAYS A FAIBLE REVENU (SREP)

Formulation de programmes pour les pays pilotes

Approbation des plans d'investissement

17. Le Sous-comité du SREP, à sa réunion intersession du 8 septembre 2011, a approuvé le premier plan d'investissement d'un pays au titre du SREP (*Investment Plan for Kenya*). Le Sous-comité a pris note du financement demandé d'un montant de 50 millions de dollars au titre de l'allocation initiale de ressources du SREP et de la demande de financement supplémentaire d'un montant de 35 millions de dollars à prélever sur la réserve du SREP. Le gouvernement kényan a préparé un document supplémentaire en réponse aux observations formulées par les membres du Sous-comité et entend solliciter l'approbation du premier projet élaboré dans le cadre du plan. Ces documents seront examinés à la réunion du 1^{er} novembre du Sous-comité.

¹² PPCR/SC.9/4, Politiques et outils des BMD pour l'évaluation de la viabilité de la dette – utilisation dans le contexte du PPCR

¹³ PPCR/SC.9/5, Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques : Bolivie

¹⁴ PPCR/SC.9/6, Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques : Jamaïque

¹⁵ PPCR/SC.9/7, Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques : volet d'activité régional du Programme pour la région des Caraïbes

¹⁶ PPCR/SC.9/8, Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques : Yémen

¹⁷ PPCR/SC.9/9, Proposition de projet pour le Cambodge – Projet d'amélioration des routes provinciales¹⁷.

Soumission des plans d'investissement

18. Le Honduras, le Mali et le Népal ont présenté leurs plans d'investissement pour examen et approbation par le Sous-comité du SREP à sa réunion de novembre 2011.

19. L'Éthiopie et les Maldives entendent solliciter l'approbation de leurs plans d'investissement à la réunion intersession du Sous-comité en mars 2012.

Ressources pour la préparation des programmes

20. Quatre pays pilotes (Honduras, Maldives, Mali et Népal) ont sollicité et obtenu des dons de préparation d'un montant total de 1,27 million de dollars pour formuler des plans d'investissement.

Réunion du Sous-comité du SREP – 1^{er} novembre 2011

21. La réunion du Sous-comité du SREP qui doit se tenir le 1^{er} novembre 2011 sera consacrée à l'examen des questions de fond inscrites à l'ordre du jour :

- a) Répartition des contributions sous forme de dons et d'apports en capital dans les ressources allouées aux pays pilotes du SREP¹⁸ ;
- b) Plan d'investissement pour le Honduras¹⁹ ;
- c) Plan d'investissement pour le Mali²⁰ ;
- d) Plan d'investissement pour le Népal²¹ ;
- e) Nouvelle proposition d'allocation de la réserve au titre SREP²² ;
- f) Instruments de financement basés sur les résultats²³ ; et
- g) Kenya : Projet de développement géothermique de Menengai.

V. SUIVI DE L'AVANCEMENT DES PROJETS

22. Conformément aux décisions prises par les Comités du FTP et du SCF²⁴, un code couleur a été mis en place pour faciliter la gestion de la réserve de projets du FTP et du SCF et suivre l'avancement des activités des projets. Ce dispositif permettra de suivre deux dates essentielles dans le déroulement des projets des FIC. Une première série d'indicateurs permettra de déceler tout décalage entre la date actuellement prévue de présentation d'un projet au Comité du fonds fiduciaire pour approbation du financement demandé et la date de présentation qui avait été fixée au départ. Une deuxième série d'indicateurs mesurera le temps

¹⁸ SREP/SC.6/4, Répartition des contributions sous forme de dons et d'apports en capital dans les ressources allouées aux pays pilotes du SREP

¹⁹ SREP/SC.6/4, Plan d'investissement pour le Honduras

²⁰ SREP/SC.6/5, Plan d'investissement pour le Mali

²¹ SREP/SC.6/6, Plan d'investissement pour le Népal

²² SREP/SC.6/7, Nouvelle proposition d'allocation de la réserve au titre SREP

²³ SREP/SC.6/8, Instruments de financement basés sur les résultats

²⁴ Le document SCF/TFC.8/ 4, *Proposition relative à la gestion du portefeuille des programmes ciblés du Fonds d'investissement stratégique*, a été soumis au Comité du SCF pour examen et approbation.

qui s'écoule le moment où le Comité du fonds fiduciaire approuve un financement au titre du FTP et celui où le projet est soumis au Conseil de la BMD concernée pour approbation.

23. Le rapport propose une stratégie de gestion active de la réserve de projets et de programmes qui permette d'utiliser les ressources disponibles de la manière la plus efficace et la plus efficiente qui soit sur la durée.

VI. PROGRAMME DE SOUTIEN MONDIAL (GSP)

Réunions de pays

24. En collaboration avec le Forum de partenariat 2011, le Programme de soutien mondial (GSP) a organisé cinq réunions de pays pilotes durant lesquelles les pays participant au programme des FIC ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue et les enseignements tirés du processus d'élaboration des plans d'investissement et des programmes stratégiques. Les discussions ont porté sur les défis et les opportunités rencontrés dans le contexte du processus de consultation nationale, de la mobilisation de la société civile et du secteur privé, et de la mise en œuvre des cadres de résultats. Une session réunissant tous les pays pilotes a été organisée pour donner aux représentants des pays l'occasion d'examiner les aspects communs à tous les domaines d'intervention des FIC, en particulier les difficultés et les possibilités liées à l'apprentissage et à la gestion des connaissances, ce que l'on entend par impact transformationnel, et les moyens à mettre en œuvre pour que ces transformations se matérialisent. Les réactions exprimées jusqu'ici par les pays pilotes à propos des réunions ont été très positives. Les pays ont pris note des possibilités de coopération sud-sud qui s'offraient et, plus important encore, des pistes d'action collective qui pourraient être envisagées dans certains domaines.

CIFNET

25. Au début d'octobre 2011, les FIC ont lancé CIFnet, une plateforme de partage de connaissances et de travail en réseau. Cette interface cartographique est destinée à aider les pays pilotes à maîtriser les données relatives aux plans d'investissement et aux projets et à encourager toutes les parties prenantes aux activités des FIC à se mobiliser et à échanger des informations. Des informations relatives au changement climatique ont été préparées pour tous les pays participant aux SCF et intégrées dans une plateforme cartographique. Dans un premier temps, le GSP travaillera avec les pays pilotes et les BMD pour faire en sorte que les informations sur les différentes activités des FIC soient téléchargées sur la plateforme et tenues à jour. À plus ou moins longue échéance, le GSP fournira des incitations pour encourager la mise en commun, grâce à cet outil, des connaissances et des enseignements tirés de l'expérience.

Appui aux pays

26. Afin de mettre en place un service tiré par la demande qui réponde aux besoins des pays et des régions pilotes, une enquête a été élaborée et distribuée auxdits pays lors des

réunions de juin 2011. L'enquête a été structurée de manière à offrir un aperçu des besoins collectifs dans ce domaine et à recueillir des idées concrètes de produits ou d'activités qui pourraient aider à satisfaire ces besoins. Les besoins le plus fréquemment exprimés concernaient l'adaptation au changement climatique et les techniques d'atténuation de ses effets, ainsi que le secteur privé, alors que les demandes de soutien pour les activités de suivi et d'évaluation, la maîtrise des connaissances et des leçons tirées, et les aspects sociaux des investissements des FIC étaient moins systématiques, ce qui donne à penser que les besoins d'appui dans ces domaines varient davantage en fonction du pays, de la région ou du programme. Les résultats de l'enquête seront publiés en ligne et serviront à guider les activités du GSP. Ils figurent également dans le document d'information établi en vue de la réunion conjointe du Comité du FTP et du Comité du SCF, *Rapport d'enquête sur les pays pilotes des FIC* (CTF-SCF/TFC.7/Inf.3).